

Image not found or type unknown



Exclusion du site Blablacar: que faire?

Par **Isabelle Covoit**, le **16/01/2018** à **19:32**

Bsr

J'ai été exclue sans sommation du site Blablacar pour "ne pas avoir respecté les conditions générales". J'ai envoyé une douzaine de message restés sans réponse. 1ère question: est-ce légal de ne pas m'informer? et apparemment sans possibilité de réinscription (est-ce légal de me virer d'un site de partage?). Que puis-je faire pour que Blablacar réagisse? Merci d'avance de votre réponse

Cordialement,
IC

Par **youris**, le **16/01/2018** à **19:46**

bonjour,

commencez par lire les conditions générales d'utilisation de blablacar, en particulier le paragraphe 9 relatif à " Suspension de comptes, limitation d'accès et résiliation ".

salutations